

Auteurs de la formation

Conseils en médecine naturelle - Classe Virtuelle ou Présentielle

France de Coudenhove Kouw

Diplômée de pharmacie et spécialisée en aromathérapie, auteur de plusieurs ouvrages

Objectifs de la formation

Descriptif

- Doter le professionnel de l'Officine de connaissances et compétences nécessaires au conseil et à la délivrance de produits à partir d'une prescription
- Conseils associés : l'homéopathie, l'aromathérapie, la phytothérapie, les oligo-éléments, les compléments alimentaires
- Conseiller à partir d'une ordonnance : intérêt et limites
- Mettre en place un conseil individualisé et de qualité en homéopathie, phytothérapie et compléments alimentaires à l'officine
- Maîtriser les principales propriétés, précautions, toxicités des huiles essentielles, de l'homéopathie de la phytothérapie et des compléments alimentaires et les oligo-éléments.
- Savoir conseiller l'aromathérapie, l'homéopathie, la phytothérapie et compléments alimentaires, les oligo-éléments en complément d'une ordonnance allopathique (conseil associé)
- Acquérir les réflexes nécessaires au conseil de produit liés à l'aromathérapie, l'homéopathie, la phytothérapie et les compléments alimentaires, les oligo-éléments pour les principales pathologies de saison (choisir les produits adaptés)

Connaissances

- Conseiller à partir d'une prescription
- A partir d'une ordonnance ou sans, savoir proposer de compléter par la médecine naturelle avec nos conseils par l'homéopathie, la phytothérapie, les huiles essentielles, les compléments alimentaires et les oligo-éléments sur :
 - La nervosité, l'anxiété et les troubles du sommeil
 - La ménopause et les bouffées de chaleur
 - Les règles douloureuses et les douleurs
 - La minceur
 - L'arthrose

Compétences

Durée

Classe virtuelle ou présentielle : 1 journée de 7h00

Taux de réussite : 99% de satisfait suite à nos formations !

Taux de retour satisfaction : 100% de retour de satisfaction !

Réferente Handicap : Madame France De coudenhove ,TEL : 06.51.84.94.62 ou par mail francesantep@gmail.com précise que toutes ses salles de formations sont adaptées pour le Handicap, quelques soit le handicap

L'obligation d'accessibilité porte sur les parties extérieures et intérieures des établissements et installations et concerne les circulations, une partie des places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements

N'hésitez pas à nous contacter si besoin